



| | |
|-------------------------|----|
| Conseillers en exercice | 45 |
| Présents | 35 |
| Nombre de pouvoirs | 7 |
| Votants | 42 |

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 073

RETRAIT VICE-PRESIDENCE ET MAINTIEN DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Séance du 18 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 septembre 2024 à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de VALLIERE, au nombre de trente-cinq sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 11 septembre 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Valérie BERTIN ; Denis PRIOURET ; Claude BIALOUX ; Philippe ESTERELLAS ; Laurent LHERITIER ; Alain DETOLLE ; Didier TERNAT ; Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Gisèle ANTON (suppléante de Guy BRUNET) ; Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE ; Nadine HAGENBACH ; Isabelle DUGAUD ; Michel GOMY ; Alexis TOURADE ; Serge DURAND ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Marie-Hélène FOURNET ; Philippe LEFAURE ; Benjamin SIMONS ; Thierry LETELLIER ; Pascal MERIGOT ; Evelyne CHABANT ; Laurence CHEVREUX ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Roger FOUGERON ; Gérard AUMENIER ; Didier MIOMANDRE ; Jacques TOURNIER

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Nadine RAVET à Didier MIOMANDRE ; Marina BONIFAS à Valérie BERTIN ; Philippe COLLIN à Denis PRIOURET ; Monique DEPEIGE à Pierrette LEGROS ; Bernard ROUGIER à Stéphane DUCOURTIOUX ; Marie-Françoise HAYEZ à Jean-Pierre LANNET ; Thierry ROGER à Isabelle DUGAUD

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Annick BAUCULAT et Céline COLLET-DUFAYS ; Monsieur Jacques BŒUF

Mme BERTIN présente le rapport.

Le Bureau communautaire de Creuse Grand Sud est composé de la Présidente et des Vice-présidents.

Par délibération n°2020-034 du 15 juillet 2020, le Conseil de Creuse Grand Sud a fixé le nombre de Vice-présidents à 9, ce qui a été maintenu par délibération n°2023-012 en date du 13 avril 2023.



Sur demande de Céline COLLET-DUFAYS, 2^{ème} Vice-présidente, du 5 juin 2024, l'arrêté de la Présidente N°2024-006 a retiré les délégations de fonction et de signature à Céline COLLET-DUFAYS concernant les dossiers relatifs au développement économique et touristique, et au déploiement du numérique. Cette situation d'un Vice-président sans délégation, au sein Bureau communautaire, est inédite.

Le Conseil de la communauté souhaite retirer la Vice-présidence à Céline COLLET-DUUFAYS et de maintenir le nombre de Vice-président à 9.

Le Conseil de la communauté souhaite maintenir le nombre de vice-présidences à 9, il n'est donc pas nécessaire de revoir l'enveloppe globale des indemnités, mais il sera nécessaire de procéder à l'élection d'un 2^{ème} Vice-président.

Les délégations de fonction précédemment consenties à ne sont pas automatiquement transférées à son remplaçant. Les délégations de fonction seront faites par arrêté de la Présidente.

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 42
Adopté à l'unanimité

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité, décide :

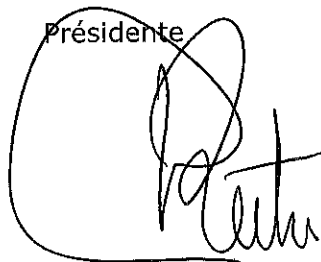
- **De RETIRER** la 2^{ème} Vice-présidence à Madame Céline COLLET-DUFAYS,
- **De MAINTENIR** le nombre de vice-présidences à 9.

Ainsi fait et délibéré le 18 septembre 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,

Présidente



REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99_SE-023-200044014-20240924-073-DE